

Charte de salut national Pour un Etat de droit et de la citoyenneté.

Le soulèvement (l'intifada) du 17 octobre a révélé au grand jour la chute d'un système de gouvernance rétrograde et incompetent, la crise d'une économie fragile et défaillante, l'échec d'une classe politique confessionnelle et mafieuse dont les pratiques de corruption et de gaspillage systématiques ont ravagé tous les secteurs d'activité. Cette classe dirigeante a conduit le pays à une situation de faillite, causant un appauvrissement généralisé et une dégradation des conditions de vie sans équivalent dans l'histoire d'un pays qui a pourtant traversé bien des crises.

Néanmoins, l'intifada des Libanaises et des Libanais a démontré que malgré tout, ce peuple avait encore des forces vives, une volonté inébranlable et une aspiration puissante à un avenir meilleur.

L'effondrement n'est pas notre destinée, la capitulation n'est pas notre choix.

Les Libanaises et les Libanais souhaitent reconstruire une patrie fondée sur des valeurs d'égalité et de justice sociale et non sur la discrimination et la marginalisation, sur la compétence et le mérite et non sur le favoritisme et les passe-droits, sur l'intégrité et la performance et non sur le gaspillage et la corruption.

Ils ont l'ambition de se doter d'une économie productive et prospère, une économie qui exporte ses produits et services et non ses ressources humaines, et sa jeunesse qui n'aurait d'autre choix que l'émigration.

Le Liban que nous méritons exige que notre république soit revivifiée, que notre démocratie parlementaire retrouve un fonctionnement fondé sur la participation citoyenne et l'application des lois, car c'est bien le peuple qui est à la source de la légitimité et de la souveraineté.

Aujourd'hui, face à la gravité de la crise financière, économique et sociale à laquelle est confronté le pays et devant l'incapacité de la classe politique à répondre aux défis qui se dressent devant elle, il est devenu clair qu'un changement politique est plus que jamais tout à la fois indispensable et possible, grâce à la prise de conscience, à la volonté et à la solidarité dont font preuve les Libanais mobilisés depuis le 17 octobre.

Nous sommes un collectif de citoyens et de citoyennes qui lance un appel à l'ensemble des Libanais et des Libanaises afin qu'ils se saisissent de leur avenir dans ce moment qui est un tournant de leur histoire. Nous les appelons à relever les défis majeurs de cette crise par la reconstitution du pouvoir à travers la formation d'un gouvernement indépendant des formations politiques actuelles, l'organisation d'élections législatives, et le rassemblement de toutes les énergies dans un cadre commun et fédérateur afin de bâtir :

- Un Etat civil et démocratique, qui s'appuie sur le principe d'une citoyenneté inclusive et d'un développement équilibré et qui privilégie le bien commun face aux intérêts individuels ou paroissiaux.
- Un Etat où règne la loi, qui respecte les principes universels des droits de l'homme, les accords et traités internationaux et qui assure une parfaite égalité des citoyens quel que soit leur sexe ; qui protège les droits civils et politiques et les libertés individuelles et collectives, et en particulier la liberté d'opinion, de conscience et d'expression ; qui est garant des droits des personnes à besoins spécifiques ; et ce dans le respect de la constitution et la garantie d'une justice indépendante.
- Un Etat souverain, libre et indépendant qui exerce son autorité sur l'ensemble de son territoire, qui mobilise toutes les forces vives de la nation pour la défense de ses frontières et qui garantit à son peuple la paix et le respect de ses intérêts et de ses droits.
- Un Etat où le pouvoir tire sa légitimité du suffrage universel, des élections libres et régulières sont organisés, l'alternance du pouvoir assurée, et où les responsables doivent rendre compte.
- Un Etat doté d'une administration efficace et moderne, tant sur le plan central que régional, et qui fonctionne au mérite et à la compétence
- Un Etat prospère qui mise sur le développement durable et qui s'efforce de concilier croissance, justice sociale et protection de l'environnement.

Le pays se trouve à la croisée des chemins et face à l'urgence, il faut nous attacher prioritairement à la réalisation de ces objectifs interdépendants, que nous œuvreront à élaborer au travers de « Groupes de travail » sur les questions suivantes :

1. Définir les mesures nécessaires pour garantir l'indépendance de la justice, une justice qui soit garante de la souveraineté de la loi et de la défense des droits et des libertés des citoyennes et des citoyens. Ceci

permettrait de restaurer la confiance des citoyens dans l'État, confiance qui est la pierre angulaire de la croissance.

2. Elaborer les lois et publier tous les décrets d'application qui permettront de lutter efficacement contre la corruption ; de juger les responsables et de récupérer les fonds détournés illégalement ; de lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes ; de combattre la contrebande que celle-ci emprunte des voies de passage légales ou illégales ; d'améliorer les contrôles douaniers et la perception des taxes douanières ; d'interdire les recrutements arbitraires ou clientélistes dans les administrations et les institutions étatiques ; de développer des moyens de contrôle et de surveillance ; d'adopter une politique de transparence via la définition de critères objectifs et rigoureux dans les appels d'offres, les contrats et les réglementations de l'état ; d'arrêter l'exploitation des biens publics, en particulier le littoral, et de poursuivre les contrevenants ; de solutionner rapidement et de façon radicale la crise de l'électricité ; d'assurer une direction rationnelle, transparente et compétente pour prendre en charge l'exploitation des ressources en gaz et en pétrole dans les fonds marins libanais.
3. Répondre à la crise financière à laquelle le pays est confronté de façon déterminée et efficace, en s'attaquant à ses racines et non à ses différentes manifestations, afin de remettre le pays sur les rails et de lui permettre de se relever. Il s'agit de définir une politique transparente et rationnelle et d'adopter un ensemble de mesures urgentes dont la restructuration de la dette, la répartition des pertes selon une logique de justice sociale et d'équité, la recapitalisation des banques, la fermeture de certains établissements et la fusion entre d'autres afin d'en diminuer le nombre, et la mise en place d'un système d'imposition à la fois plus juste et plus efficace.
4. Renforcer les dispositifs de protection sociale et de lutte contre la pauvreté en développant l'accès aux soins médicaux, les droits à la retraite, l'enseignement public – dont la qualité devra être amélioré, l'octroi d'aides financières indispensables aux faibles revenus ; et réformer la caisse de sécurité sociale.
5. Mettre en place un programme intégré de reprise économique qui stimule la croissance et offre des opportunités d'emploi aux jeunes dans le cadre d'une vision globale. Il s'agira d'encourager l'investissement et la création d'entreprises en abaissant le coût de l'argent, en facilitant les formalités administratives et en améliorant les infrastructures. On visera la qualité dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, le développement d'une agriculture compétitive, d'une industrie qui s'appuie sur les technologies de

pointe, et plus globalement l'économie verte. Le Liban pourrait ainsi devenir un centre régional des économies du savoir et Beyrouth retrouverait sa place de capitale de la culture et de la créativité.

6. Mettre en application les résolutions des accords de Taef non-encore appliquées, en particulier l'adoption de la décentralisation administrative, ce qui permettrait d'encourager la participation, de stimuler la relance et de renforcer les contrôles locaux. Il s'agira également de créer un Sénat au sein duquel les différents groupes communautaires seraient représentés et leurs droits garantis ; de permettre une véritable représentation citoyenne au parlement, en dehors des allégeances confessionnelles; de former la commission nationale chargée d'étudier et de proposer des moyens garantissant l'abolition du confessionnalisme et de travailler à la concrétisation des principes universels de la déclaration des droits de l'homme dans tous les domaines sans exception, et tels qu'ils ont été inscrits dans la constitution. Cela impliquerait de faire évoluer le système actuel du statut personnel, de mettre fin à toutes les discriminations à l'encontre des femmes et de rejeter tous les comportements racistes à l'égard des réfugiés (e) s et des travailleurs (ses) étrangers (ères).
7. Adopter une nouvelle loi électorale plus juste et plus représentative de toutes les composantes de la société libanaise, en particulier les jeunes, les femmes et les émigrés. Cette loi corrigera les imperfections actuelles qui empêchent une juste représentation proportionnelle, abaissera l'âge de la majorité électorale et renforcera l'indépendance de la commission chargée de veiller au bon déroulement du processus électoral, de sanctionner les fraudes et d'assurer l'égalité d'accès aux médias.
8. S'assurer que l'Administration soit libre de toute considération confessionnelle ou catégorielle à quelque niveau que ce soit et renforcer ses défenses contre toute tentation de céder aux partages politiques, au favoritisme ou à la corruption. Ce qui permettrait d'élever sa productivité et d'améliorer son efficacité.
9. Accorder à la protection du patrimoine et de l'environnement une attention prioritaire, ces deux richesses naturelles étant aujourd'hui menacées de graves dangers, ce qui retentit de façon négative sur la santé des citoyens comme sur leurs moyens de subsistance. Les dangers relatifs à la pollution de l'air, des sols, des eaux, du littoral et de la mer, les atteintes à la nature et à l'environnement en raison de la multiplication des carrières et des sablières, l'absence de solution saine au problème des déchets, tout cela rend urgent l'adoption de politiques alternatives et de législations adéquates basées sur le droit des citoyens et des citoyennes à une meilleure qualité de vie, sur la

durabilité, en particulier dans le domaine du tourisme et de façon générale sur le besoin de développer une économie verte et renouvelable.

10. Renouveler l'engagement du Liban dans une politique de distanciation vis-à-vis des alliances et des conflits régionaux et internationaux, ce qui renforcera sa stabilité et préservera la paix et l'unité nationales. Et ce tout en réaffirmant son engagement total et sa solidarité avec le monde arabe et en particulier son appui inébranlable aux droits nationaux du peuple palestinien et son respect des accords et des conventions internationales.